Incapacité et retraite

Par Bahia620

Bonjour, suite arrêt pour dépression reconnue en maladie professionnelle le médecin conseil de la sécurité sociale me met à la retraite. J ai 61 ans. Quel va être le motif de licenciement ? retraite avec pour indemnité de départ 1mois et demi de salaire. Ou licenciement pourinaptitude avec indemnités doublées. J ai 20 ans d ancienneté. Avec mes remerciements.